

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 4, 2023

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met with videoconference this day at 9:05 a.m. [ET] to examine the government Response to the fourth report of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, tabled with the Clerk of the Senate on July 12, 2022.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

Senator Manning: Good morning, honourable senators. Welcome everyone. Before I start this morning's meeting, I want to thank Senator Busson for filling in for me last week during my unexpected absence. My information leads me to believe that she did a wonderful job. I'm not surprised. The interpreters were expecting a Newfoundlander and they got someone from British Columbia, and it threw them off a bit, but they managed to get through. I'd like to thank everyone for that. I'm happy to be back.

My name is Fabian Manning, I'm a senator from Newfoundland and Labrador, and I have the pleasure of chairing this morning's meeting. Today we are conducting a meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. Should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal this to the chair or the clerk and we will work to resolve this issue.

Before we begin, I would like to take a few moments to allow the members of the committee to introduce themselves, beginning with the senator on my left.

Senator Busson: Bev Busson, British Columbia.

Senator Cordy: Jane Cordy, Nova Scotia.

Senator McPhedran: Marilou McPhedran, Manitoba.

Senator Kutcher: Stan Kutcher, Nova Scotia.

Senator Quinn: Jim Quinn, New Brunswick.

Senator R. Patterson: Rebecca Patterson, Ontario.

The Chair: Thank you, senators.

On March 7, 2023, the government response to the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans' fourth report entitled *Peace on the Water* was deposited with the clerk of the Senate. An order of reference to study the government response was referred to the committee on February 24, 2023.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, Jeudi 4 mai 2023

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 9 h 5 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier la réponse du gouvernement au quatrième rapport du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans déposé auprès du greffier du Sénat le 12 juillet 2022.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le sénateur Manning : Bonjour, honorables sénateurs. Bienvenue à tous. Avant de commencer la séance de ce matin, j'aimerais remercier la sénatrice Busson de m'avoir remplacé la semaine dernière lors de mon absence imprévue. On m'a dit qu'elle avait fait un travail exceptionnel. Cela ne me surprend pas. Les interprètes s'attendaient à interpréter un Terre-Neuvien, mais ils ont finalement dû interpréter une Britanno-Colombienne. Cela les a quelque peu déroutés, mais ils ont réussi à s'y faire. J'aimerais vous remercier tous et toutes pour cela. Je suis heureux d'être de retour.

Je m'appelle Fabian Manning. Je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador, et j'ai le plaisir de présider la séance de ce matin. Nous nous réunissons aujourd'hui pour une séance du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Si des problèmes techniques surviennent — et je fais surtout référence ici à l'interprétation — je vous prierais de le signaler à la présidence ou à la greffière pour que nous les résolvions.

Avant de commencer, j'aimerais prendre quelques instants pour que les membres de notre comité se présentent, en commençant par la sénatrice à ma gauche.

La sénatrice Busson : Bev Busson, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Cordy : Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice McPhedran : Marilou McPhedran, du Manitoba.

Le sénateur Kutcher : Stan Kutcher, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Quinn : Jim Quinn, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice R. Patterson : Rebecca Patterson, de l'Ontario.

Le président : Merci, chers collègues.

Le gouvernement a déposé sa réponse au quatrième rapport du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans intitulé *Paix sur l'eau* auprès du greffier du Sénat le 7 mars 2023. Notre comité a reçu un ordre de renvoi pour étudier cette réponse gouvernementale le 24 février 2023.

Today, under this mandate, the committee will be hearing from the following witnesses from the Department of Fisheries and Oceans. I will ask the witnesses to introduce themselves, please, beginning with the people at the table.

Niall O’Dea, Senior Assistant Deputy Minister, Strategic Policy, Fisheries and Oceans Canada: Niall O’Dea, Senior Assistant Deputy Minister, Strategic Policy with Fisheries and Oceans Canada.

Adam Burns, Assistant Deputy Minister, Aquatic Ecosystems and Fisheries Management, Fisheries and Oceans Canada: Adam Burns, Assistant Deputy Minister, Aquatic Ecosystems and Fisheries Management at DFO.

The Chair: And our witnesses coming through on Zoom.

Doug Wentzell, Regional Director General, Maritimes Region, Fisheries and Oceans Canada: Good morning, everybody. Doug Wentzell, Regional Director General for DFO in the Maritimes Region.

Serge Doucet, Regional Director General, Gulf Region, Fisheries and Oceans Canada: Good morning, everyone. I’m Serge Doucet, Regional Director General from the Gulf Region in Moncton.

[Translation]

Sylvain Vézina, Regional Director General, Quebec Region, Fisheries and Oceans Canada: Good morning. My name is Sylvain Vézina, Regional Director General, Quebec Region, Fisheries and Oceans Canada.

[English]

The Chair: Thank you all for being here this morning. I understand that Mr. O’Dea has some opening remarks on behalf of all of you. Following his presentation, members of the committee will have some questions for you.

Mr. O’Dea: I’d like to begin by acknowledging the land on which we gather as the traditional unceded territory of the Algonquin Anishinaabeg people. My colleagues and I appreciate the opportunity to appear before this committee on behalf of Fisheries and Oceans Canada regarding the government’s response to the committee report entitled *Peace on the Water*.

My colleagues have already had the chance to introduce themselves. We thank the Standing Committee on Fisheries and Oceans for its comprehensive report and recommendations. In particular, we commend the leadership of Senator Dan Christmas in helping to prepare this report prior to his retirement as we recognize the importance of these ongoing discussions in advancing meaningful reconciliation for our department.

Munis de ce mandat, nous accueillons les témoins suivants du ministère des Pêches et Océans. Je demanderais aux témoins de se présenter un à un, s’il vous plaît, en commençant par ceux qui sont autour de la table.

Niall O’Dea, sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, Pêches et Océans Canada : Je m’appelle Niall O’Dea, et je suis le sous-ministre adjoint principal pour les politiques stratégiques chez Pêches et Océans Canada.

Adam Burns, sous-ministre adjoint, Écosystèmes aquatiques et gestion des pêches, Pêches et Océans Canada : Je m’appelle Adam Burns, et je suis le sous-ministre adjoint pour les écosystèmes aquatiques et la gestion des pêches au MPO.

Le président : Je demanderais maintenant à nos témoins sur Zoom de faire de même.

Doug Wentzell, directeur général régional, Région des Maritimes, Pêches et Océans Canada : Bonjour à tous. Je m’appelle Doug Wentzell, et je suis le directeur général régional du MPO dans la région des Maritimes.

Serge Doucet, directeur général régional, Région du Golfe, Pêches et Océans Canada : Bonjour à tous. Je m’appelle Serge Doucet, et je suis le directeur général régional pour la région du Golfe. Je suis à Moncton.

[Français]

Sylvain Vézina, directeur général régional, Région du Québec, Pêches et Océans Canada : Bonjour. Je m’appelle Sylvain Vézina, directeur général régional, Région du Québec, Pêches et Océans Canada.

[Traduction]

Le président : Je vous remercie tous d’être parmi nous ce matin. J’ai cru comprendre que M. O’Dea va livrer des remarques liminaires au nom du groupe, après quoi nous passerons à la période de questions.

M. O’Dea : J’aimerais tout d’abord reconnaître que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabe. Mes collègues et moi vous remercions de nous avoir invités à comparaître devant vous au nom du ministère des Pêches et des Océans pour parler de la réponse du gouvernement au rapport de votre comité intitulé *Paix sur l’eau*.

Mes collègues ont déjà eu l’occasion de se présenter. Nous remercions le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans de son rapport exhaustif et de ses recommandations. Nous félicitons tout particulièrement le sénateur Dan Christmas qui a fait preuve de leadership en aidant à préparer le rapport avant de prendre sa retraite. Nous reconnaissons aussi l’importance des discussions continues sur les progrès en matière de réconciliation concrète au sein de notre ministère.

[Translation]

The Government of Canada remains committed to reconciliation with Indigenous peoples. This includes our commitment to work with Mi'kmaq, Wolastoqiyik and Peskotomuhkati First Nations to continue to implement the right to fish and ensure a decent livelihood.

[English]

Since this historic treaty right was affirmed by the Supreme Court's *Marshall* decisions in 1999, the department and treaty nations have worked hard to implement it. While we have seen successes, we recognize that there is work to be done to address the limitations of the current approach. We are examining and reflecting deeply on many perspectives and recommendations provided by Indigenous peoples, this Senate committee and stakeholders. Taken together, these perspectives will help shape our path forward.

Conservation and the sustainability of fish stocks for all remains a key objective. This is an area where Indigenous peoples provide important leadership. Through partnership, we are exploring ways to further incorporate Indigenous knowledge and build upon expertise in aquatic resource management. Since the *Marshall* decisions in 1999, the government has also made significant investments to increase the commercial access available to First Nations so that they can pursue their moderate livelihood right and that work continues.

Our goal is a fishery that is peaceful and prosperous, that upholds the *Marshall* decisions and that ensures treaty nations can exercise their rights in a way that is reflective of their visions and needs.

One such approach has been through the negotiation of formal, time-limited agreements called Reconciliation Framework Agreements. These agreements recognize but do not define the treaty nation's right to fish in pursuit of a moderate livelihood and aim to provide later clarity and predictability relating to how that right will be exercised. To date, five agreements have been signed involving six treaty nations. An additional two agreements involving 10 treaty nations are expected to be signed very soon. These agreements include the establishment of a collaborative management structure with representation from the department and the treaty nations to discuss, address and provide advice on fishing activities such as on access, seasons and enforcement measures.

The mandate to negotiate new rights and reconciliation agreements expired this spring, and there is now a clear opportunity to reflect and develop a new approach to advance

[Français]

Le gouvernement du Canada demeure résolument déterminé à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones. Cela inclut notre engagement à travailler avec les Premières Nations mi'kmaq, wolastoqiyik et peskotomuhkati afin de poursuivre la mise en œuvre du droit de pêche et d'assurer une subsistance convenable.

[Traduction]

Depuis que ce droit historique issu de traités a été confirmé par l'arrêt *Marshall* de la Cour suprême en 1999, le ministère et les nations signataires de traités ont travaillé d'arrache-pied pour le mettre en œuvre. Malgré les succès, nous reconnaissons qu'il reste du pain sur la planche pour remédier aux limites de l'approche actuelle. Nous examinons et réfléchissons profondément aux multiples points de vue et recommandations des peuples autochtones, de votre comité et des intervenants. Une fois réunis, ces points de vue nous aideront à déterminer la voie à suivre.

La conservation et la durabilité des stocks de poissons pour tous demeurent un objectif clé. Les peuples autochtones jouent un rôle de premier plan dans ce domaine. Nous explorons des façons d'inclure davantage de connaissances autochtones et de tirer parti de l'expertise en matière de gestion des ressources halieutiques par l'entremise de partenariats. Depuis l'arrêt *Marshall* en 1999, le gouvernement a également investi massivement pour accroître l'accès commercial des Premières Nations afin qu'elles puissent exercer leur droit à une subsistance convenable et ce travail se poursuit.

Nous aspirons à une pêche paisible et prospère qui respectera l'arrêt *Marshall* et garantira que les nations signataires de traités puissent exercer leurs droits selon leurs valeurs et leurs besoins.

À cet effet, nous avons mené des négociations qui ont conduit à des accords formels et circonscrits dans le temps appelés Accord-cadre de réconciliation. Ces accords reconnaissent mais ne définissent pas le droit d'une nation signataire de traité à la pêche aux fins de subsistance convenable et visent à offrir plus de clarté et de prévisibilité pour l'exercice de ce droit à l'avenir. À ce jour, nous avons signé cinq accords impliquant six nations signataires de traités. Nous nous attendons à signer deux autres accords impliquant 10 nations signataires de traités très bientôt. Ces accords permettent entre autres de créer une structure de gestion collaborative composée de représentants du ministère et des nations signataires de traités pour discuter, aborder, et fournir des conseils sur les activités de pêche, notamment en matière d'accès, de saisons et de mesures d'application des règles.

Le mandat de négociation de nouveaux droits et d'accords de réconciliation a expiré ce printemps, et nous avons désormais l'occasion de réfléchir et d'élaborer une nouvelle approche pour

consistent, predictable and collaborative fisheries arrangements. Most importantly, any new approach must meet the needs and interests of treaty nations. In the meantime, we will continue to use an array of tools to support Indigenous fisheries. As an example, interested treaty nations may still pursue moderate livelihood fishing plans. These plans are community developed understandings between interested treaty nations and Fisheries and Oceans Canada that aim to reflect communities' visions for their fisheries. Since being introduced in 2021, the department has issued harvest documents based on moderate livelihood fishing plans to support 10 such understandings with 15 treaty nations.

[*Translation*]

As noted in the government response, the department has also taken steps to continue to implement the treaty rights fishery through a series of programs, such as the Post-Marshall Initiative, the Atlantic Integrated Commercial Fisheries Initiative, and the Aboriginal Fisheries Strategy. Collectively, Indigenous organizations fishing under communal commercial fishing licences generate more than \$170 million in annual landings, and Indigenous communities benefit from more than \$100 million in economic benefits.

Building on the progress made to date and guided by the committee's recommendations, the department will work closely with treaty nations to better implement their right to fish for a moderate livelihood. This work will continue to be guided by three key principles: continued implementation of treaty rights, conservation and sustainability of fish stocks, and transparent and stable fisheries management.

[*English*]

We will also ensure that efforts to further implement rights-based fishing are aligned with the Government of Canada's ongoing implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act. This includes taking steps to align laws, regulations, policies and practices related to rights-based fisheries with the declaration as well as identifying and addressing any forms of discrimination or systemic inequities.

Since this law came into force in June 2021, the government has been working in consultation and cooperation with Indigenous peoples to better understand their priorities for the action plan which will help to achieve the objectives of the declaration.

conclure des accords de pêche cohérents, prévisibles et collaboratifs. Plus important encore, toute nouvelle approche doit répondre aux besoins et aux intérêts des nations signataires de traités. D'ici là, nous continuerons d'utiliser une panoplie d'outils pour soutenir la pêche autochtone. Par exemple, les nations signataires de traités intéressées peuvent continuer à mettre en œuvre des plans de pêche aux fins de subsistance convenable. Ces plans découlent d'accords communautaires entre les nations signataires de traités intéressées et Pêches et Océans Canada, et visent à refléter les visions des communautés en matière de pêche. Depuis l'instauration des accords en 2021, le ministère a publié des documents sur la pêche en se basant sur des plans de pêche aux fins de subsistance convenable afin de soutenir 10 accords conclus avec 15 nations signataires de traités.

[*Français*]

Comme on l'a indiqué dans la réponse du gouvernement, le ministère a également pris des mesures pour poursuivre la mise en œuvre de la pêche fondée sur les droits issus de traités au moyen d'une série de programmes, comme l'Initiative de l'après-Marshall, l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et la Stratégie relative aux pêches autochtones. Collectivement, les organisations autochtones qui pêchent en vertu des permis de pêche commerciale communautaires génèrent plus de 170 millions de dollars en débarquements annuels, et les collectivités autochtones profitent de retombées économiques de plus de 100 millions de dollars.

S'appuyant sur les progrès réalisés à ce jour et guidé par les recommandations du comité, le ministère travaillera en étroite collaboration avec les nations signataires des traités pour mieux mettre en œuvre leur droit de pêcher en vue d'assurer une subsistance convenable. Ce travail continuera de s'inspirer de trois principes clés, soit la poursuite de la mise en œuvre des droits issus de traités, la conservation et la durabilité des stocks de poissons et la gestion transparente et stable de la pêche.

[*Traduction*]

Nous veillerons également à ce que les efforts déployés pour poursuivre la mise en œuvre de la pêche fondée sur les droits s'harmonisent à la mise en œuvre gouvernementale de la Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Pour ce faire, il faudra entre autres veiller à harmoniser les lois, les réglementations, les politiques et les pratiques en matière de pêche fondée sur les droits avec la déclaration et relever et s'attaquer à toute sorte de discrimination ou d'iniquité systémique.

Depuis l'entrée en vigueur de cette loi en juin 2021, le gouvernement a mené des consultations et a travaillé de concert avec les peuples autochtones pour mieux comprendre leurs priorités pour le plan d'action qui aidera à atteindre les objectifs de la déclaration.

A draft action plan was released in March to support further engagement with Indigenous partners. Before being finalized, work is continuing to ensure that the final action plan will be comprehensive. This is transformational work and a whole-of-government responsibility. While there is much work still to be done, work with partners is continuing toward releasing the action plan in June of 2023.

Indigenous partners and relevant federal departments, including Fisheries and Oceans Canada, will continue to work together after the publication of the action plan toward its implementation.

[*Translation*]

Together, these measures will help ensure that Indigenous fishers can safely and effectively exercise their treaty rights.

Thank you for your attention. We will be happy to answer your questions now.

[*English*]

The Chair: Thank you, Mr. O’Dea. Our first questions will be from the Deputy Chair of our committee, Senator Busson.

Senator Busson: Thank you both for being here. We’re here today to talk about the government’s response to our report, *Peace on the Water*.

I want to focus specifically on an aspect that we focused on, namely, recommendation 9(a). It urged your department:

. . . in cooperation with the Mi’kmaq, Wolastoqiyik, and Peskotomuhkati people, to develop tools to engage and educate the public about rights-based fisheries

A lot of our discussions with regard to the fishery seems to be the fact that there’s a gross misunderstanding amongst the general public about rights-based fisheries generally and that mutual understanding would go a long way to actually achieve peace on the water.

In reply, the government included reference to the reconciliation curriculum offered by the Canada School of Public Service, but there was no specificity as to whether First Nations were involved in putting that curriculum together.

To what extent were First Nations included in the development of that curriculum for public service? How much of that is focused and based on privilege-based and rights-based fisheries?

Nous avons publié une ébauche de plan d’action en mars dernier pour mobiliser davantage nos partenaires autochtones. Nous allons continuer à travailler tant que le plan d’action n’est pas finalisé afin qu’il soit exhaustif. Il s’agit d’une transformation et d’une responsabilité pangouvernementale. Il reste certes beaucoup de pain sur la planche, mais nous continuons à travailler de concert avec nos partenaires afin de publier le plan d’action en juin 2023.

Les partenaires autochtones et les ministères fédéraux concernés, y compris Pêches et Océans Canada, continueront à travailler ensemble après la publication du plan d’action afin de le mettre en œuvre.

[*Français*]

Ensemble, ces mesures contribueront à garantir que les pêcheurs autochtones puissent exercer véritablement et en toute sécurité les droits qui leur sont conférés par les traités.

Merci de votre attention. Nous serons heureux de répondre maintenant à vos questions.

[*Traduction*]

Le président : Merci, monsieur O’Dea. Nous allons commencer la période de questions avec la sénatrice Busson, qui est la vice-présidente de notre comité.

La sénatrice Busson : Je vous remercie tous deux d’être ici. Nous nous réunissons aujourd’hui pour discuter de la réponse du gouvernement à notre rapport intitulé *Paix sur l’eau*.

Je voudrais m’attarder plus particulièrement sur un aspect que nous avons examiné, à savoir la recommandation 9(a). Nous y recommandons que votre ministère :

[...] de concert avec les Mi’kmaq, les Wolastoqiyik et les Peskotomuhkati, élabore des outils afin de nouer le dialogue avec le public et de l’informer sur les pêches fondées sur les droits [...]

Lorsque nous discutons des pêches, nous revenons souvent au malentendu flagrant dans la population à propos des pêches fondées sur les droits et au fait qu’une compréhension mutuelle contribuerait grandement à instaurer une paix sur l’eau.

Dans sa réponse, le gouvernement a fait référence au programme de réconciliation offert par l’École de la fonction publique du Canada, mais il n’a pas précisé si les Premières Nations avaient été impliquées dans son élaboration.

Quelle a été l’implication des Premières Nations dans l’élaboration de ce programme conçu pour la fonction publique? À quel point est-il axé sur les pêches fondées sur les privilèges et les droits?

Mr. O'Dea: To the best of my understanding — and, the Canada School of Public Service may be better placed to speak to this specifically — that curriculum was developed in close collaboration with nations and with national Indigenous organizations and is intended to help Canadians, and public servants in particular, to gain a better understanding of both the constitutional rights of Indigenous peoples as well as to understand rights contexts specific to treaty nations whether they be modern treaties or historic treaties.

Senator Busson: Specifically, I was hoping you could focus a little more directly on issues with regard to the public and rights-based fisheries in the regions where these things seem to come to a head and there's conflict. In some cases, we have witnesses telling us that people don't seem to understand the basis and foundation of the principle of rights-based fisheries.

In your opinion, could DFO be doing more to focus on this and create better understanding?

Mr. O'Dea: Thank you for the question. That's certainly an area where we continue to place effort with our own web presence to set out explanatory information regarding the nature of these specific treaties and the obligations that exist there too, as well as working to outline the specific measures such as the rights and reconciliation agreements and moderate livelihood fishing plans, and other tools that we use to help meet the right in order that other stakeholders, and Canadians in general, can have a better understanding of what is required, what we are currently working to do and what that means for other Canadians.

Do we need to do more? Yes. Certainly, we hear from nations themselves that in some measure they would like to be at the front of that communication. That is, in essence, not having DFO necessarily be the vehicle to communicate that information, but more to work with nations for them to be able to communicate their vision of the rights and to work toward Canadians having a better understanding of what those rights mean and how to accommodate them better in our way of proceeding.

Senator Busson: Thank you. It's encouraging to hear that First Nations are being involved.

Senator Quinn: Thank you for being back with us this morning.

I want to go further down the path of rights-based fisheries. This has been a long-standing issue. You have a difficult file. There is no question. Since being on this committee, I've learned more about the rights-based fisheries and some of the challenges. What are some of those?

Why aren't we moving quicker? What is the fear? What does the department fear of moving fully into a rights-based fishery? What is the definition of a rights-based fishery, coming back to

M. O'Dea : À ce que je sache — et l'École de la fonction publique du Canada est peut-être mieux placée pour vous en parler — le programme a été élaboré en étroite collaboration avec les nations et les organisations autochtones nationales. Il vise à aider les Canadiens, et les fonctionnaires en particulier, à mieux comprendre les droits constitutionnels des peuples autochtones et les contextes de droits propres aux nations signataires de traités, que ce soit dans le cadre de traités modernes ou de traités historiques.

La sénatrice Busson : J'espérais que vous pourriez nous parler plus précisément des enjeux liés à la population et à la pêche fondée sur les droits dans les régions où il y a des conflits. Des témoins nous ont dit que certains ne semblent pas comprendre la base du principe de la pêche fondée sur les droits.

Que pourrait faire le MPO à votre avis pour mettre davantage l'accent sur cet enjeu et améliorer la compréhension de la population à cet égard?

M. O'Dea : Je vous remercie de la question. Nous continuons assurément de déployer des efforts à cet égard, notamment sur notre site Web où nous donnons des explications sur la nature de ces traités et des obligations existantes. Nous nous efforçons également de présenter les mesures telles que les accords de droits et de réconciliation, les plans de pêche aux fins de subsistance convenable et d'autres outils que nous utilisons pour respecter les droits établis afin que d'autres intervenants et les Canadiens en général comprennent mieux les exigences, ce sur quoi nous travaillons présentement et ce que cela signifie pour le reste de la population.

Devons-nous en faire plus? Oui. Les nations nous ont clairement dit qu'elles aimeraient être au premier plan des efforts de communication. Cela veut essentiellement dire que l'information ne viendrait pas nécessairement du MPO. Nous travaillerions plutôt avec les nations afin qu'elles puissent transmettre leur vision des droits et que les Canadiens comprennent mieux la signification de ces droits et comment mieux les intégrer dans les processus existants.

La sénatrice Busson : Merci. C'est encourageant d'entendre que les Premières Nations sont impliquées dans ce dossier.

Le sénateur Quinn : Je vous remercie d'être de retour parmi nous ce matin.

J'aimerais poursuivre la discussion sur la pêche fondée sur les droits. Il s'agit d'un enjeu de longue date. Vous avez un dossier difficile. C'est indubitable. Depuis que je siège à ce comité, j'en ai appris davantage sur la pêche fondée sur les droits et certains des défis qui y sont reliés. Quels sont-ils?

Pourquoi n'avance-t-on pas plus rapidement? De quoi a-t-on peur? Pourquoi le ministère craint-il l'instauration pleine et entière d'une pêche fondée sur les droits? Quelle est la définition

Canadians having to understand what that means? I have my understanding but it's probably wrong. What is that definition in the mind of the department?

What's preventing the department from moving more quickly to enshrine rights-based fisheries, as I understand them? It's been ongoing. I was in Fisheries for a number of years. It's the same discussion. Here we are. It's a generational thing now. It's becoming a generational issue. It just seems to be passing from generation to generation, but never focused on what it means. What are we afraid of?

Mr. O'Dea: A very thoughtful question. I will provide a response. I'm happy to have others contribute.

It is a complex issue. Rights-based fisheries can take a variety of forms. Some of those emanate from historic treaties, as in the case of Indigenous nations in the Atlantic and Quebec. Some of them emanate from modern treaty, as we see in other parts of the country. Some of those are enshrined in our constitution. Each of these place different obligations on the government in respect of how we move forward to meet them.

In the context of moderate livelihood fishing in particular, I think the 1999 *Marshall* decisions obviously made a step toward providing a greater definition of what had been acknowledged as historically under- or unrecognized rights that emanated from those treaties that needed to be accommodated and respected. That particular right is this right to being able to secure a moderate livelihood from that fishery.

Its complexity, I think, is reflected in the fact that the Supreme Court actually came to the question twice within the course of a few months to try and bring greater precision to it. Really, that is around the right enshrined in treaty for nations to be able to earn a moderate livelihood from access and sale of fish that they caught.

To the question of why it's been challenging, as members will appreciate, unlike many other resources or areas of competency for the federal government, the fishery resources are limited and, in some places, declining and have historically been fully subscribed by existing people dependent on that resource.

That inherently makes it a more challenging question when it comes to creating the space necessary to accommodate the rights that others who have been historically excluded have and to ensure that they can have that opportunity to participate in a way that allows them to make that moderate livelihood. In that regard, I think we've seen some significant progress. I spoke a little bit to that in my opening remarks in terms of increasing the

de la pêche fondée sur les droits? Les Canadiens doivent comprendre ce que cela signifie. J'ai ma propre définition, mais elle est probablement erronée. Quelle est la définition ministérielle?

Qu'est-ce qui empêche le ministère d'agir plus rapidement pour consacrer la pêche fondée sur les droits, comme je l'entends? C'est une question qui se pose depuis longtemps. J'ai travaillé dans le secteur des pêches pendant un certain nombre d'années. C'est la même discussion. Nous y voici. C'est désormais une question de génération. C'est du moins en train de le devenir. Il semble y avoir une passation d'une génération à l'autre, mais on ne s'attarde jamais à ce que cela signifie. De quoi a-t-on peur?

M. O'Dea : Vous avez posé une question fort réfléchie, et je vais y répondre. Je serais heureux de laisser mes collègues intervenir également.

Il s'agit d'un enjeu complexe. La pêche fondée sur les droits peut prendre différentes formes. Certaines découlent de traités historiques, comme c'est le cas des nations autochtones dans la région de l'Atlantique et au Québec. D'autres découlent de traités modernes ailleurs au pays. Il y en a même qui sont enchâssées dans la Constitution. Le gouvernement a donc des obligations différentes pour les faire respecter.

L'arrêt *Marshall* de 1999 a permis d'avoir une meilleure définition de ce qui avait été reconnu comme des droits historiquement méconnus ou non reconnus découlant des traités et devant être intégrés et respectés, particulièrement dans le contexte de la pêche aux fins de subsistance convenable. Il s'agit ici du droit de gagner sa vie de façon convenable en pêchant.

Cet enjeu est complexe, et on l'a constaté lorsque la Cour suprême s'est penchée dessus à deux reprises au cours d'une période de quelques mois pour tenter de préciser la définition de ce droit. Il s'agit concrètement du droit inscrit dans les traités. On y stipule que les nations doivent pouvoir gagner leur vie de façon convenable grâce à l'accès et à la vente de poissons qu'elles pêchent.

Quant à la question sur la difficulté d'agir, je crois que les membres de ce comité comprendront que les ressources halieutiques sont limitées et en déclin dans certaines régions, contrairement à de nombreuses autres ressources ou à d'autres domaines de compétence du gouvernement fédéral. Elles ont toujours été exploitées par des personnes qui en dépendaient.

La question devient donc plus difficile lorsqu'il s'agit de donner une place aux droits des personnes historiquement exclues et de veiller à ce que ces dernières puissent participer aux activités de pêche aux fins de subsistance convenable. Je dirais que les choses ont beaucoup progressé à cet égard. J'en ai parlé un peu dans mes remarques liminaires. J'ai parlé de l'augmentation de la part des Premières Nations dans les

share of the overall fishery that First Nations enjoy and the economic benefits that they receive from it.

Clearly, when it comes to a treaty right — and this is nation-to-nation conversation — we need to increasingly recognize that that is about us having a better understanding of the vision of nations regarding how they wish to exercise the right — not just the share of the fishery that they enjoy or the economic benefits they receive from it, but actually the approach that they wish to take to pursuing it.

That's where we've looked to diversify the set of tools that we have at our disposal over the course of time in order to accommodate that vision. It's been an ongoing and, at times, challenging reciprocal conversation about how to make the space and how, for us, to better understand the vision that nations have for that right, and how we can build the diversity of our tool set to accommodate it in a way that also respects the minister's responsibility at a broader or different level, which is to ensure the conservation of the stock.

That requires ensuring that the pursuit of moderate livelihood fishing, in conjunction with other fisheries — such as the commercial fishery — happens in a way that, overall, preserves the sustainability of those stocks for the future.

Senator Quinn: I could summarize it briefly. Thank you. That's a great, informative answer. Trying to boil it down, it's fear of overfishing a particular stock and the sustainability of fish stocks. We need to ensure that our fish stocks aren't depleted.

Back to the rights; they're enshrined in the constitution that they have the rights to fish. We're trying to define what that means relevant to the stocks.

Back to my colleague's first question: Is there a concentrated effort? The department of Fisheries and Oceans has lots of things on the go. The general public, in small communities where fishing is the heartbeat of the community, I'm going to bet that they have very little understanding of the rights of First Nations people to have access to fisheries.

Moderate livelihood must be another one. What does that mean? It means something different to me than it means to others as individuals. How do you quantify what a moderate livelihood is and yet, at the same time, have communities understand that First Nations people — whether I or they like it, or not — have the inherent right of access to the fishery?

What is the concentrated effort? Does the department visualize, I hate to put it this way, but a task force to educate the people in the fishing communities themselves? The secondary audience is people at large, the people in Toronto, for example. It's the people in those communities where conflict and tensions develop, because they don't have the fundamental understanding

activités de pêche globales et des retombées économiques qu'elles en retirent.

Il est clair que lorsqu'il s'agit d'un droit issu d'un traité — et il s'agit d'une conversation de nation à nation — nous devons de plus en plus reconnaître qu'il s'agit pour nous de mieux comprendre la vision des nations quant à la manière dont elles souhaitent exercer ce droit. Je ne parle pas seulement de leur part des activités de pêche ou des retombées économiques qu'elles en retirent, mais aussi de l'approche qu'elles souhaitent adopter pour exercer ce droit.

C'est pourquoi nous avons tenté de diversifier l'ensemble d'outils que nous avons à notre disposition au fil du temps afin qu'il corresponde à cette vision. Nous tenons une conversation réciproque et continue, parfois difficile, sur la façon de créer cet espace et de mieux comprendre la vision des nations relative à ce droit, et la façon d'accroître la diversité des outils afin de veiller aussi à respecter la responsabilité de la ministre, de façon plus large, à l'égard de la conservation des stocks.

Pour ce faire, il faut veiller à ce que la pêche de subsistance convenable en association avec d'autres types de pêche — comme la pêche commerciale — soit réalisée de manière à préserver la durabilité de ces stocks pour l'avenir.

Le sénateur Quinn : Permettez-moi de résumer, brièvement. Merci. C'est une excellente réponse, très complète. En gros, il y a une crainte associée à la surpêche de certains stocks en particulier, et à la durabilité des stocks de poissons. Nous devons veiller à ne pas épuiser les stocks.

Pour revenir aux droits, celui de pêcher est inscrit dans la loi. Nous tentons de définir ce que cela signifie pour les stocks.

Pour revenir à la première question de mon collègue : est-ce qu'il s'agit d'un effort concerté? Le ministère des Pêches et des Océans a de nombreux dossiers en cours. À mon avis, la population générale dans les petites communautés de pêche ne comprend pas bien les droits des Premières Nations et leur accès aux pêches.

La subsistance convenable représente un autre enjeu. Qu'est-ce que cela signifie? Ce n'est peut-être pas la même chose pour moi que pour d'autres personnes. Comment peut-on quantifier la subsistance convenable et faire comprendre aux communautés que, que cela nous plaise ou non, les Premières Nations ont un droit d'accès inhérent aux pêches?

Qu'est-ce qu'un effort concerté? Est-ce que le ministère a songé à mettre en place un groupe de travail, si je puis dire, pour éduquer les membres des communautés de pêche? Il y a aussi la population en général... Les habitants de Toronto, par exemple. Les tensions et les conflits s'installent dans ces communautés parce que les gens ne comprennent pas la différence entre le

that it's a privilege-based fishery versus a rights-based fishery. I'm not sure what efforts the department has made to ensure that the educational component is more prevalent in the discussion.

Mr. Burns: I would start by noting that many concerns you are expressing are ones that the department takes into account and that the minister considers on a daily basis and is at the core of what we're trying to do.

For example, we meet with the Canadian Independent Fish Harvester's Federation on a regular basis. A central focus of those discussions is exploring the moderate livelihood right and the work that the government is doing to meet that right.

In terms of quantifying it, that isn't the approach that we have been taking. Rather, we have been taking one of working on a nation-to-nation basis in order to identify and understand the vision that a given nation has. The vision for a fishery in a particular nation, that's not homogenous. Different nations have different visions. We do work on a nation-to-nation basis to identify what the objectives are for that nation, then work to be able to meet that vision.

In terms of the transfer of access, part of what the government has stated is that our approach is primarily founded on a willing-buyer, willing-seller basis, recognizing that it is fully subscribed. Our fisheries are fully subscribed. In order to transition access to rights holders, it needs to come with consideration of the fact that it is a fully subscribed fishery.

For example, the government has provided \$630 million in the last 23 years, since the *Marshall* decisions. The cumulative landing of First Nations over these years is over \$2 billion in fish access. Certainly, that's not a suggestion that the work is done. It is indeed just a reflection of where we are in the path of working with nations in order to provide access that meets their vision for their fisheries.

Senator Quinn: Again on moderate livelihood, the non-Aboriginal fishers, what is the thinking around their approach to moderate livelihood? Do they have constraints? Do they have language around their ability to access the fisheries in terms of moderate livelihood, or is it just go, fish and do what you can do? Have there ever been discussions about moderate livelihood in relation to their participation in the fisheries?

Mr. Burns: Non-Aboriginal Canadians do not have a right to fish, it is a privilege to fish. We don't really approach the distribution of access for non-Indigenous harvesters with a consideration of moderate livelihood because, of course, it is a

privilege de pêcher et le droit de pêcher. Je ne sais pas quels sont les efforts déployés par le ministère pour veiller à ce que l'éducation occupe une place plus importante dans le cadre de cette discussion.

M. Burns : Pour commencer, je dirais que bon nombre des préoccupations que vous évoquez sont prises en compte par le ministère, et qu'elles sont au cœur des mesures que nous tentons de prendre au quotidien.

Par exemple, nous rencontrons régulièrement les membres de la Fédération des pêcheurs indépendants du Canada. Dans le cadre de ces discussions, nous nous centrons sur le droit de subsistance convenable et sur le travail du gouvernement en vue de le respecter.

Nous ne tentons pas de quantifier la subsistance convenable. Nous travaillons plutôt selon un modèle de nation à nation pour comprendre la vision de chacun. Cette vision n'est pas la même pour toutes les nations. Nous travaillons donc à déterminer les objectifs de chacune d'elles, puis nous travaillons à les atteindre.

Pour ce qui est du transfert d'accès, le gouvernement a fait valoir que son approche se fondait principalement sur un modèle d'achat de gré à gré, et il reconnaît que la pêche est pleinement exploitée. Il faut en tenir compte dans le cadre du transfert d'accès vers les titulaires des droits.

Par exemple, le gouvernement a octroyé 630 millions de dollars au cours des 23 années depuis les décisions *Marshall*. Les débarquements cumulatifs des Premières Nations représentent plus de 2 milliards de dollars d'accès aux pêches. Je ne veux pas dire par là que le travail est terminé. Je veux simplement vous donner une idée d'où nous en sommes dans notre travail avec les nations afin de leur offrir un accès qui correspond à leur vision de la pêche.

Le sénateur Quinn : J'aimerais maintenant savoir ce que pensent les pêcheurs non autochtones de la subsistance convenable. Est-ce qu'ils font face à des contraintes? Est-ce qu'il y a des règles au sujet de leur capacité d'accès aux pêcheries à des fins de subsistance convenable ou est-ce qu'ils ne font que pêcher et faire leur possible? Est-ce qu'il y a eu des discussions au sujet de la subsistance convenable et de leur participation à la pêche?

M. Burns : Les Canadiens non autochtones n'ont pas de droit de pêche; il s'agit d'un privilège. Nous ne discutons pas de la distribution de l'accès aux pêcheurs non autochtones pour la pêche de subsistance convenable, parce que seul un très petit

very small subset of non-Indigenous Canadians who have access. So it is based more on those who have been granted the privilege to fish as opposed to whether or not a particular individual has access to a moderate livelihood.

Senator Quinn: I imagine that would create tension in and of itself. Some fishers who are non-Indigenous do quite well, and for others there is a definition around a moderate livelihood. It is just a tough nut to figure out.

Mr. O'Dea: That is a thoughtful point. I would say that moderate livelihood is a starting point but not the end point of where we would wish to see Indigenous participation in the fishery exist. There is that inscribed right, of course, but in a broader reconciliation context, for example, like the Clearwater deal where you have Mi'kmaq leadership with a majority ownership in that very significant commercial fishing enterprise is a sign of reconciliation in regard to building broader participation in the economy. That is all to say that moderate livelihood is not a limit, it is an obligation on the federal government to meet. If anything, it is a starting point to where Indigenous nations can participate in the industry.

Senator Kutcher: I have a few questions to follow up on. I understand that Senator Ravalia gave me his time. No? I can't blame a Nova Scotian for trying. Absolutely. Thank you very much. I appreciate that.

I'm going to go back to the biblical parable of the sower, where some seeds fell on thorny ground and some on fertile ground. Guess where the crops came in? If we are dealing with education, which is fundamental for Canadians, particularly in coastal communities, and I go and talk to people in those communities about what a rights-based fishery means, a passive website doesn't cut it. I'm glad you have a website, but nobody I have talked with has ever seen it. We have educators in the room here, as well as myself. What is the plan? I would like to see the plan. I would like you to bring us the plan that you have for going beyond a passive website to provide educational opportunities for coastal communities that are developed in collaboration with or in support of Indigenous communities to actually start to create a fertile ground so that people will understand what the issue is. I think much of the conflict we are seeing on our wharves is because people don't understand. With all due respect, having a website with information is not going to change understanding. I would like to know what plan you have on this particular issue.

Mr. O'Dea: I appreciate the question and to note that we certainly recognize that websites have their limitations in terms of reach. They are intended to be a resource to which people can refer. Obviously, they need to be pointed to those resources through other forms of conversation.

groupe d'entre eux y ont accès. On se fonde donc plutôt sur le privilège de pouvoir pêcher et non sur l'accès d'une personne à la pêche de subsistance convenable.

Le sénateur Quinn : Je suppose que la situation pourrait créer des tensions. Certains pêcheurs non autochtones s'en tirent très bien; pour d'autres, la subsistance convenable est associée à une définition. C'est une question épineuse.

M. O'Dea : Vous soulevez un bon point. Je dirais que la subsistance convenable représente un point de départ, mais pas une finalité en ce qui a trait à la participation souhaitée des Autochtones aux pêches. Il y a un droit inscrit, bien sûr, mais dans un contexte de réconciliation plus vaste, comme dans le cadre de l'entente de Clearwater, où les Mi'kmaq sont propriétaires majoritaires d'une très importante entreprise de pêche commerciale, il s'agit d'un signe de réconciliation en vue d'une plus grande participation à l'économie. Tout cela pour dire que la subsistance convenable ne représente pas une limite; c'est une obligation que doit respecter le gouvernement fédéral. En fait, il s'agit d'un point de départ qui permet aux nations autochtones de prendre part à l'industrie.

Le sénateur Kutcher : J'aimerais vous poser quelques questions complémentaires. Je crois que le sénateur Ravalia m'a cédé son temps de parole. Non? Vous ne pouvez pas m'en vouloir d'avoir essayé. D'accord. Merci beaucoup.

J'aimerais revenir à la parabole du semeur, aux graines qui sont tombées dans les buissons d'épines et sur le sol fertile. Je vous laisse deviner où les cultures ont poussé. Dans le domaine de l'éducation, qui est essentiel pour les Canadiens, surtout dans les communautés côtières... Je parle aux gens de ces communautés de la pêche fondée sur les droits. Un simple site Web passif ne suffit pas. C'est bien d'en avoir un, mais les gens à qui j'ai parlé ne l'ont pas consulté. Nous avons des professeurs dans la salle; j'en suis un. Quel est le plan? J'aimerais le savoir. J'aimerais que vous nous présentiez votre plan pour que nous passions d'un simple site Web passif à des occasions d'apprentissage dans les communautés côtières qui se développent en collaboration avec les communautés autochtones ou avec leur soutien, afin que les gens puissent comprendre la situation. Je crois que les conflits en cours sur les quais émanent d'un manque de compréhension. En tout respect, je crois qu'un site Web ne permettra pas de changer les mentalités. J'aimerais savoir quel est votre plan.

M. O'Dea : Je vous remercie pour votre question. Nous reconnaissons qu'un site Web ne permet pas d'atteindre tout le monde. Il s'agit d'une ressource; d'une référence. Bien sûr, il faut que les gens s'y intéressent par l'entremise d'autres formes de conversations.

One example of the work that we are doing in that regard is we have worked with the Canadian Independent Fish Harvester's Federation, who represent a significant portion of those non-Indigenous harvesters involved in the sector, to facilitate workshops that allow for that integrated learning about treaty rights, their relevance to those harvesters and helping them gain a better understanding of how it should operate. We have seen some productive conversations, and some progress being made in developing an understanding through these discussions. That is intended to be more at the ground level in recognition that these issues are complex to absorb at face value, and provides a space in which willing Indigenous leadership can engage with those harvesters to help build that understanding.

Mr. Burns: Senator, you mentioned the wharves in coastal communities. The key presence of the department in those communities and on the wharves are fisheries officers. Another area of focus within our conservation and protection program is education. Our fishery officers are not just out there issuing fines and charging people under the Fisheries Act. A key pillar of their work is education in order to better enable them to undertake that work on the wharves. Speaking with the harvesters whom they see every day, they have a relationship and are often trusted by them, so they are the right interface in many cases with fish harvesters to talk about this.

In order to enable and empower our fisheries officers to be able to have those conversations, we have a focus on this in our training programs for fishery officers. That includes sessions within our training curriculum that consist of entire days with Indigenous elders, for example, so that our officers can, as my colleague noted earlier, have that direct interaction with the rights holders in order to directly understand those perspectives.

The focus on training and understanding of the rights and ensuring that our fisheries officers understand that does also play a role. None of those things are silver bullets, but they are all part of a continuum of education in order to work toward a shared and a common understanding of the nature of the right and of the work that the department is doing to address that right.

Senator Kutcher: Thank you both very much for those answers. I appreciate the work you are doing, and I think it's a good start.

One observation is that is not a plan. Those are two activities. I didn't hear from you that you have a strategic plan and this is the goal we hope for and this is how we will get there. I would ask you to provide the committee with a plan that you are going to use for this instead of two activities.

Let's get back to the activities, these fish harvester workshops. Can you provide us with data about how many you have had, who has come, what the effectiveness of those interventions has been and whether it has changed attitudes or behaviour? I would like to see whether or not those activities having an impact. And

Par exemple, nous avons travaillé avec la Fédération des pêcheurs indépendants du Canada, qui représente une partie importante des pêcheurs non autochtones du secteur, afin d'organiser des ateliers qui permettent un apprentissage intégré au sujet des droits issus des traités, de leur pertinence pour les pêcheurs et de la façon dont ils sont appliqués. Certaines de ces conversations ont été très productives, et nous avons réalisé des progrès en vue d'accroître la compréhension de ces questions. Les discussions se veulent une façon pratique de reconnaître que les enjeux sont complexes, et permettent aux leaders autochtones d'échanger avec les autres pêcheurs dans le but d'améliorer la compréhension mutuelle.

M. Burns : Monsieur le sénateur, vous avez parlé des quais dans les communautés côtières. La présence ministérielle dans ces communautés et sur les quais est assurée par les agents des pêches. Dans le cadre de notre programme de conservation et de protection, nous nous centrons notamment sur l'éducation. Nos agents des pêches ne sont pas là seulement pour donner des contraventions et imposer des sanctions en vertu de la Loi sur les pêches. L'éducation représente un volet clé de leur travail sur les quais. Ils échangent tous les jours avec les pêcheurs; ils tissent des liens avec eux et gagnent leur confiance. Ce sont donc les personnes-ressources à qui s'adressent les pêcheurs.

Pour favoriser ces relations entre nos agents et les pêcheurs, nous devons intégrer cet élément à nos programmes de formation. Il faut notamment prévoir des journées de stage avec les aînés autochtones, par exemple, de sorte que nos agents puissent interagir directement avec les titulaires de droits — comme l'a fait valoir mon collègue plus tôt — pour comprendre leur point de vue.

La formation des agents des pêches et leur compréhension à l'égard des droits sont très importantes. Ce n'est pas une solution miracle, mais ils font partie d'un continuum de l'éducation qui nous permettra d'avoir une compréhension commune à l'égard de la nature de ces droits et du travail du ministère en vue de les respecter.

Le sénateur Kutcher : Je vous remercie tous deux pour vos réponses et pour votre travail. Je crois qu'il s'agit d'un bon point de départ.

Il ne s'agit toutefois pas d'un plan, mais bien d'activités. Je ne vous ai pas entendus parler d'un plan stratégique ou d'un objectif et de la façon de l'atteindre. J'aimerais que vous fassiez part d'un plan au comité plutôt que de nous parler de deux activités.

Revenons maintenant à ces activités, aux ateliers des pêcheurs. Pouvez-vous nous dire combien d'ateliers ont eu lieu, qui y a participé, quelle a été l'incidence de ces interventions et si elles ont permis de changer les mentalités ou les comportements? J'aimerais savoir si ces activités ont eu une réelle incidence,

not just a self-report — “I felt better after I took the course or went to the workshop” — we would like to see the data.

Same with the fisheries officers. I appreciate it takes time to change the culture of an organization. Racism is ingrained. I use ingrained instead of systemic because it is in all of us, me, you, everyone around the table. It is ingrained in us and then it becomes ingrained into our systems because we don't even realize it is in us. It is very difficult to change, we know that, and I'm very appreciative of what you are doing, but we hear from Indigenous fishers that the fisheries officers don't seem to understand this. I'm hearing one thing from one group — I appreciate your efforts. Can you give us data on what courses these fisheries officers take and what effect they have? I'm hoping you have that on how effective the training and intervention is, because if we don't have the data on training and intervention then we don't know whether what we are doing is having the desired outcome. I would like to see any data you have on that, if you don't mind.

Those are the two things: What kind of plan do you have to address the educational part? And going forward, the data you have done and how effective it has been.

Chair, do I have another 20 seconds? Thank you. My beloved chair, being from Newfoundland, he knows that 20 seconds means 20 minutes. I will proceed, but I'll be careful. Thank you, sir.

Talking about the racism again — and I appreciate what you have done — I'm going to go back to page 8, if you don't mind. You are involved in this anti-racism strategy. Could we get information from you? If you don't have it here, could you provide to us what role DFO is playing in this strategy? What impact has it had on what DFO is doing in terms of process, what activities you are doing, and outcomes, and what change has it made in people or in organizations?

The other thing is you talked about the Canadian Coast Guard hosting the third edition of a national Symposium on the Call to Action on Anti-Racism, Equity, and Inclusion in the Federal Public Service. That's one symposium. With all due respect, one symposium on an issue like ingrained racism is not going to cut it. Even with that, I'm glad to see it because it's a start. Again, I would like to see who was there, what the activities were and what were the outcomes of those activities?

You talked about the Canada School of Public Service anti-racism series. I think that's a good start as well. It says that you are encouraging people to participate in various opportunities. With all due respect, encouraging people and making it mandatory are two very different kinds of things. I would like to

plutôt que d'entendre parler de la façon dont les gens se sont sentis après avoir suivi la formation, par exemple. Nous voulons des données.

Il en va de même pour les agents des pêches. Je comprends qu'il faut du temps pour changer la culture d'une organisation. Le racisme est ancré dans la société. Je ne parle pas de racisme systémique parce qu'il est en chacun de nous. Il est en nous et est ancré dans nos systèmes parce que nous ne réalisons même pas qu'il fait partie de nous. Il est très difficile de changer les mentalités, nous le savons, et je vous suis reconnaissant pour tout ce que vous faites, mais les pêcheurs autochtones nous disent que les agents des pêches ne semblent pas comprendre leur réalité. J'entends une chose d'un groupe... Je vous remercie pour vos efforts. Pouvez-vous nous transmettre des données sur les cours suivis par les agents des pêches et sur leur incidence? J'espère que vous avez les données sur l'efficacité de la formation et de l'intervention; sinon, nous ne saurons pas si les mesures que nous prenons entraînent les résultats souhaités. J'aimerais que vous nous transmettiez toutes les données que vous avez, si c'est possible.

Ce sont les deux choses : quel est votre plan en matière d'éducation? Quelles sont les données dont vous disposez sur l'efficacité des mesures?

Monsieur le président, est-ce que je peux prendre encore 20 secondes? Merci. Mon cher président, comme vous venez de Terre-Neuve, vous savez que si je demande 20 secondes, c'est que je vais prendre 20 minutes. Je vais poursuivre, mais je ferai attention. Merci, monsieur.

Pour revenir au racisme — et je vous suis reconnaissant pour ce que vous avez fait —, j'attirerais votre attention à la page 8, si vous me le permettez. Vous faites partie d'une stratégie de lutte contre le racisme. Pourriez-vous nous transmettre des renseignements sur le sujet? Pourriez-vous nous expliquer le rôle du ministère des Pêches et des Océans dans le cadre de cette stratégie? Quelle est son incidence sur les processus, les activités et les résultats au sein du ministère et quels changements la stratégie a-t-elle entraînés chez les gens ou les organisations?

Vous avez aussi parlé de la troisième édition d'un symposium national sur l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale, organisée par la Garde côtière canadienne. Il s'agit d'un seul symposium. En tout respect, un seul symposium sur un enjeu comme le racisme ancré ne suffira pas. Malgré tout, je suis heureux de savoir qu'un tel événement sera tenu, parce qu'il s'agit d'un début. J'aimerais savoir qui y a participé, quelles étaient les activités organisées et quels ont été les résultats.

Vous avez parlé de la série d'apprentissages de l'École de la fonction publique du Canada contre le racisme. Je crois qu'il s'agit aussi d'un bon point de départ. Vous dites que vous encouragez les gens à participer à ces formations de diverses façons. En tout respect, il y a une différence entre encourager les

know how many people in DFO have actually participated in those opportunities. Surely, you train that. We asked for that data before but we never got it. Please get it for us. How many people have trained and what sections have they gone through in these programs? Also, what impact has these programs made? Although there is a science around these programs, some programs have been shown to have little or no impact on changing attitudes and behaviours and some programs have actually shown negative impact. We would love to know what impact those programs are having on dealing with this wicked problem. It is really hard to grasp. I think other senators talked about that.

You talked about regularly promoting new learning activities and tools. Again, I think that's fantastic, but I don't know what they are. Could you come back to us with what is your plan within DFO? That is, your educational plan in the communities through fish harvesters, fisheries officers and whatever other ideas you have. A lot of other educational activities could be done. Also, give us your plan from within DFO. What about these programs that people are taking? Are they encouraged or expected to do so? Is it part of their employment? When new employees are hired, do they have to take these programs as a condition of employment?

This is a many-headed hydra. I appreciate the challenges that you are having. We have them. I'm from a medical background, and we have the same problems in spades regarding health care. I would love it if you could come back to us with some of that information and detail. It would help us to understand because we want to be helpful. If you need more money to do it, then tell us you need more money. We want to be helpful to you.

The Chair: Witnesses, I believe there are several questions in Senator Kutcher's comments, so feel free to answer whatever you can. In his comments, he suggested that if you cannot provide the information here today to send it to us. I'll leave the answers to you, but some of the things that Senator Kutcher has raised involve some of the important issues we are dealing with at this committee. We are finding ourselves spinning our wheels with you, to be honest, in trying to get some of these answers. The overall feeling of the committee regarding the questions that Senator Kutcher asked is that they are the main impetus of what we are doing here.

Mr. O'Dea: We would be happy to provide the committee with further information on those plans in both respects, both the internal and the external. I think that would provide a more comprehensive response to the question.

gens à participer et les obliger à le faire. J'aimerais savoir combien de fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans ont participé à ces activités. Vous avez certainement accès à ces données. Nous les avons déjà demandées, mais ne les avons jamais obtenues. Veuillez s'il vous plaît nous les transmettre. Combien de personnes ont été formées et quelles formations ont-elles suivies? J'aimerais aussi savoir quelle a été l'incidence de ces programmes. Bien qu'il y ait un fondement scientifique derrière ces programmes, certains d'entre eux n'ont pas permis de changer les mentalités ou les comportements, et d'autres ont même empiré la situation. Nous aimerions savoir quelle est l'incidence de ces programmes en vue d'aborder ce problème. Il est très difficile de le savoir. Je crois que d'autres sénateurs en ont parlé.

Vous avez abordé la promotion constante de nouveaux outils et activités. Je pense que c'est fantastique, je le répète, mais je ne sais pas de quoi il s'agit. Pourriez-vous nous faire parvenir le plan du ministère? Je parle de votre plan de sensibilisation dans les collectivités par l'entremise des pêcheurs, des agents des pêches et de tout autre intervenant auquel vous pensez. Bien d'autres activités de sensibilisation pourraient avoir lieu. Fournissez-nous aussi le plan interne du ministère. Qu'en est-il des programmes que suivent les employés? Sont-ils encouragés à les suivre ou s'attend-on à ce qu'ils le fassent? Cela fait-il partie de leur emploi? Pour les nouvelles recrues, est-ce une condition d'emploi de suivre ces programmes?

Il s'agit d'une hydre à plusieurs têtes. Je comprends les difficultés auxquelles vous faites face. Nous les connaissons aussi. Je viens du milieu médical et nous y avons exactement les mêmes problèmes. J'aimerais beaucoup que vous nous reveniez avec certains de ces renseignements détaillés, qui nous aideraient à comprendre la situation. Nous voulons être utiles. Si ce sont des fonds dont vous avez besoin, dites-le. Nous voulons vous aider.

Le président : Chers témoins, je crois qu'il y a plusieurs questions dans les commentaires du sénateur Kutcher, alors vous avez la liberté de répondre là où vous le pouvez. Il a d'ailleurs suggéré de nous envoyer les renseignements si vous ne pouvez les fournir aujourd'hui. Je vous laisse répondre, mais certaines des remarques du sénateur Kutcher concernent certains des enjeux importants dont traite notre comité. En toute honnêteté, nous tentons notre chance auprès de vous, pour essayer d'obtenir quelques réponses. Le comité, généralement, est d'avis que les questions du sénateur Kutcher correspondent aux motifs principaux des travaux qu'il mène en ce moment.

M. O'Dea : Nous serons ravis de fournir au comité davantage de renseignements sur ces deux plans — interne et externe. Je crois que cela donnera une réponse plus complète à la question.

I would note a couple of things. You asked a specific question about how we worked on and are working in the broader Government of Canada anti-racism strategy. We were direct contributors to that, working with other colleagues across government in identifying challenges and working toward action plans. Within our own department, there is an Employment Equity, Diversity and Inclusion Action Plan, that we can provide which provides a list of activities structured around objectives. I won't go into great detail here, but we can provide it laterally.

On the data side, particularly in the data around effectiveness, as we know, in anti-racism work, a lot of different approaches have been pursued over time. It can be quite challenging to measure things like changes in attitude. I think there is significant, ongoing work on that. I don't know that we have great data on the hearts and minds outcomes, but we have certain forms of data that we can offer in terms of uptake of that program and also the data that informs the type of curricula that are set by the Canada school and that we employ in our own department to give you an example of what the intended effect of that work is.

The Chair: Thank you, Senator Kutcher.

Senator Cordy: Thank you very much for being back here again. I know it's not just the time here in front of us, it's the time getting ready to present.

I read about the government response, and you talked about the buy-back program. You insinuated in your first paragraph that it was working but when you read the subsequent paragraphs, it's clear that it's really not working. You spoke about willing buyer, willing seller. We heard from our witnesses that there are not many licences to buy. They are very rare and those licences that are available — because they are rare; that's business — are extremely expensive. Some of the smaller nations are not able to purchase them and, for those that do, they can only buy one licence because it's well over \$1 million to buy it.

If it is not working the way that it should, which is what we heard, then how can you make it more feasible? There are a limited number of licences. I get that. We are looking at the whole fishery. We don't want to overfish. On the other hand, if there is a buy-back program that is not working, how are we going to solve that issue? We heard it not just from one witness but we heard it over and over again.

Je porte deux points à votre attention. Vous avez posé une question précise sur la stratégie d'ensemble contre le racisme à l'échelle du gouvernement du Canada. Nous avons participé directement à son élaboration et collaboré avec des collègues de l'ensemble du gouvernement pour cerner les défis et établir des plans d'action. Notre ministère dispose d'un plan d'action relatif à l'équité, à la diversité et à l'inclusion en matière d'emploi, que nous pouvons vous fournir et qui contient une liste d'activités structurées autour d'objectifs. Je n'entrerai pas dans les détails, mais nous pouvons vous le fournir en complément.

En ce qui concerne les données, particulièrement celles relatives à l'efficacité, comme nous le savons, dans la lutte contre le racisme, de nombreuses méthodes différentes ont été adoptées au fil du temps. Il peut donc être difficile d'évaluer les résultats — les changements d'attitude, par exemple. À mon avis, ce travail d'importance se poursuit. Je ne sais pas si nous avons de bonnes données sur les changements relatifs aux sentiments et aux mentalités, mais nous avons certaines formes de données que nous pouvons fournir en ce qui concerne la participation à ce programme et celles qui servent à concevoir les cours de l'École de la fonction publique et dont nous nous servons aussi au ministère. Cela vous donnera une idée de l'effet recherché de ce travail.

Le président : Merci, sénateur Kutcher.

La sénatrice Cordy : Merci beaucoup d'être de retour parmi nous. Je sais qu'il vous faut du temps pour vous préparer, en plus de celui que vous prenez pour comparaître.

J'ai lu la réponse du gouvernement, et vous avez parlé du programme de rachat. Vous avez insinué dans votre premier paragraphe qu'il fonctionnait, mais dans vos paragraphes subséquents, il est manifeste que le programme ne fonctionne pas vraiment. Vous avez parlé de l'approche gré à gré entre le vendeur et l'acheteur. Les témoins que nous avons reçus nous ont dit qu'il n'y avait pas beaucoup de permis offerts à la vente. Ils sont très rares, et quand ils sont offerts — parce qu'ils sont rares; c'est la loi du marché —, ils sont extrêmement chers. Certaines des nations plus petites ne sont pas capables de les acheter et celles qui le peuvent n'en achètent qu'un, parce qu'elles doivent déboursier bien au-dessus du million de dollars pour se le procurer.

Si le programme ne fonctionne pas comme il le devrait, comme on l'a entendu, comment pouvez-vous améliorer la situation? Il y a un nombre restreint de permis. Je comprends cela. Nous parlons de l'ensemble du secteur des pêches. Nous ne voulons pas faire de la surpêche. D'un autre côté, si le programme de rachat ne fonctionne pas, comment va-t-on résoudre le problème? Nous en avons entendu parler, non pas de la part d'un seul témoin; nous avons entendu ces propos à répétition.

Mr. Burns: Thank you for the question, senator. The government remains committed to a willing buyer, willing seller and to making that process work as our first preferred option in terms of the transition of access. However, there is no doubt that it does have some challenges. Each year, many licences move from an existing harvester to a new entrant across Atlantic Canada.

We have undertaken work in recent years with the Canadian Independent Fish Harvester's Federation and, more specifically, directly with harvester associations across the Maritime provinces, given the focus of the discussion we are having today. These organizations are very willing to work with us on identifying harvesters who are at a point in their career where they are looking to exit the fishery and are eager or interested to participate in this approach to reconciliation where they would transfer their licence through the willing buyer, willing seller process.

That work continues. It speaks to the education and the public work that the department is engaged in and will continue to engage in to enable that transition better. We also acknowledge, though, that the absence of a willing seller cannot be a justification for the government and the department not fulfilling the right. We have undertaken other approaches in instances where those willing sellers have not been available at a fair market price. We continue to look at that. In terms of reconciliation, the government continues to have a first focus on achieving the transition of access and meeting the access that nations have, meeting their objectives for their fishery through the willing-buyer, willing-seller process.

Senator Cordy: I'm from Nova Scotia. I remember the case well. The frustration is that the *Marshall* decisions were made 24 years ago. People who were fishing then, some are retired. It has been a long time. Still there are a lot of frustrations.

You spoke about, with the absence of sellers, other approaches are being taken. What are the other approaches so that people would have access to licences? I understand you can't just start doling out thousands of licences. What other approaches are you looking at?

Mr. Burns: There are a variety. We work with nations in order to structure their fisheries access in a way that meets their communities' needs; that includes, in some instances, using what we refer to as latent capacity, in particular in the lobster fishery.

Senators would be aware of the approach the minister has taken in the last couple of years on the elver fishery where the first allocation of the quota has gone to some Indigenous communities. Those are two examples of approaches.

M. Burns : Merci pour la question, madame la sénatrice. Le gouvernement continue de privilégier l'approche gré à gré entre le vendeur et l'acheteur. Il s'agit de notre option de préférence pour faire fonctionner le processus de transition d'accès. Toutefois, il ne fait pas de doute que le processus pose des difficultés. Chaque année, de nombreux permis passent des mains d'un pêcheur établi à celles d'un nouvel arrivant dans les provinces maritimes.

Nous avons entrepris des travaux dans les dernières années avec la Fédération des pêcheurs indépendants du Canada et, plus précisément, directement avec des associations de pêcheurs dans toutes les provinces maritimes, étant donné le point central de la discussion que nous tenons aujourd'hui. Ces organismes sont très motivés à recenser avec nous les pêcheurs qui arrivent au stade de leur carrière où ils songent à quitter le secteur des pêches et sont enthousiastes ou intéressés à participer à la cette approche de la réconciliation en transférant leur permis par le biais du processus gré à gré entre le vendeur et l'acheteur.

Ce travail se poursuit. Le ministère est mobilisé pour faire cette sensibilisation et ce travail et continuera de l'être pour améliorer cette transition. Nous reconnaissons toutefois que l'absence d'un vendeur consentant ne peut justifier que le gouvernement et le ministère ne mettent pas les droits en œuvre. Nous avons adopté d'autres approches dans les cas où aucun vendeur n'offre de permis à un prix juste. Nous continuons d'examiner la question. En ce qui concerne la réconciliation, le gouvernement continue de mettre l'accent d'abord sur la réussite de la transition d'accès, sur l'obtention d'un accès pour les nations et sur l'atteinte de leurs objectifs relatifs à la pêche par l'entremise du processus de gré à gré entre le vendeur et l'acheteur.

La sénatrice Cordy : Je viens de la Nouvelle-Écosse. Je me souviens bien de l'affaire. La frustration vient du fait que le jugement *Marshall* a été rendu il y a 24 ans. Certains de ceux qui pêchaient à l'époque sont à la retraite aujourd'hui. Beaucoup de temps a passé, mais il reste des frustrations.

Vous avez mentionné l'adoption d'autres approches en l'absence de vendeurs. Quelles sont les autres approches qui doivent permettre aux gens d'avoir accès à des permis? Je comprends que vous ne puissiez pas simplement distribuer des permis par milliers. Quelles sont ces autres approches que vous examinez?

M. Burns : Il y en a plusieurs. Nous collaborons avec les nations pour structurer leur accès de pêche de façon à répondre aux besoins de leur communauté, ce qui comprend, dans certains cas, d'utiliser ce que nous nommons capacité latente, en particulier dans le secteur de la pêche au homard.

Les sénateurs connaîtront l'approche adoptée par la ministre au cours des dernières années dans le secteur de la pêche à la civeille, où les premiers quotas ont été attribués à certaines communautés autochtones. Ce sont là deux exemples.

Certainly, we are open to looking at others in the context of that first objective being the willing-buyer, willing-seller transition of access.

Senator Cordy: We also had a witness speaking about the conflicts that occur when they are fishing. I have seen in southwest Nova Scotia a number of years ago where storage sheds being burned and nets destroyed. The media tends to slant it, look at what the Indigenous fishers are doing, causing this havoc on the water when, indeed, there is not a full recognition that they have the legal right to fish. That is what I think is missing.

Going back to Senator Kutcher's point about education of the public on this, and maybe a website isn't enough to do that, I have read that the conflict is a result of the Crown's failure to recognize and implement the fishing rights. People are not understanding that.

We also heard from Chief Gould from P.E.I. and Ken Paul from New Brunswick, that often these conflicts related to fisheries then transfer over to the school system where there are fights on the schoolyard between Indigenous and non-Indigenous because of what is happening on the water, which is not good for a community and certainly not good for the Indigenous fisheries. How do we deal with those things? They are a reality in the fishing communities.

We heard it, not just from Chief Gould and Mr. Paul, but from others that this is a reality. How do we deal with that? That's also a part of the non-education of the rights, the Indigenous fishing rights?

Mr. Burns: I would offer a few thoughts. At the community level, increased and a further focus on education is absolutely something that the department continues to work on. Of course, the government continues to work on it, it is not just DFO. That is a critical piece.

Certainly, it is also necessary to look at the approach that the government takes in fulfilling the Indigenous communities' plans for their fishing activity in terms of access that is needed in order for them to be able to fulfill their right and the vision that they have. The obligation is on the government to find ways to enable that vision. There is no doubt.

At the harvester level, that is where the focus comes to willing buyer, willing seller and finding ways to ensure that access is available to the First Nation communities in order to meet their vision for the fishery, and to do that in ways that respects the considerations of the coastal communities. This is not to say that those considerations can be a barrier to meeting the Indigenous communities and fulfilling their plans and objectives for their community in terms of its fishery.

Nous sommes certainement ouverts à en examiner d'autres qui respectent notre objectif premier de faire une transition d'accès de gré à gré entre vendeur et acheteur.

La sénatrice Cordy : Nous avons aussi eu un témoin qui nous a parlé des conflits qui surgissent pendant la pêche. J'ai vu, dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, il y a un certain nombre d'années, des remises incendiées et des filets détruits. Les médias ont tendance à prendre parti en présentant ce que font les pêcheurs autochtones, la zizanie que cela cause en mer, alors que, en réalité, on ne reconnaît pas entièrement qu'ils ont légalement le droit de pêcher. Je crois qu'il s'agit là d'une lacune.

Je reviens aux propos du sénateur Kutcher au sujet de la sensibilisation du public. Peut-être qu'un site Web ne suffit pas. J'ai lu que le conflit résulte du fait que la Couronne ne reconnaît pas et ne met pas en œuvre les droits de pêche. Les gens ne comprennent pas la situation.

Nous avons également entendu le chef Gould de l'Île-du-Prince-Édouard et Ken Paul du Nouveau-Brunswick nous dire que ces conflits liés aux pêches se transmettent souvent au système scolaire et créent des bagarres de cour d'école entre Autochtones et Allochtones, ce qui est néfaste pour la communauté et pour le secteur de la pêche autochtone. Comment doit-on gérer ces situations? Ce sont des problèmes concrets dans les communautés de pêcheurs.

Nous l'avons entendu non seulement du chef Gould et de M. Paul, mais aussi d'autres, qui ont confirmé cette réalité. Comment doit-on composer avec ce problème? S'agit-il d'un élément de la méconnaissance des droits, des droits de pêche des peuples autochtones?

M. Burns : Je me permets quelques réflexions. À l'échelle communautaire, le ministère continue d'insister résolument sur la sensibilisation. Évidemment, le gouvernement poursuit son travail en la matière, pas uniquement le ministère. Il s'agit d'un élément essentiel.

Il est aussi certainement nécessaire d'examiner l'approche adoptée par le gouvernement pour réaliser les plans des communautés autochtones en matière de pêche et obtenir l'accès nécessaire pour qu'elles soient en mesure de jouir de leur droit et de réaliser leur vision. Le gouvernement a l'obligation de trouver des moyens de réaliser cette vision. Cela ne fait aucun doute.

À l'échelle des pêcheurs, on met l'accent sur l'approche de gré à gré entre le vendeur et l'acheteur et on trouve des moyens de s'assurer que l'accès soit offert aux communautés des Premières Nations pour qu'elles réalisent leur vision du secteur de la pêche, et de le faire de manière à respecter les considérations des communautés côtières. Ce n'est pas à dire que ces considérations sont un obstacle à la rencontre avec les communautés autochtones et à la réalisation des plans et des objectifs de ces dernières.

It is part of the reason why we focused on the willing-buyer, willing-seller approach and invested in programs that seek to obtain access needed through that mechanism.

Senator Cordy: Education is a provincial jurisdiction. Are you working with the provinces to create programs within the school systems related to the rights of the Indigenous fishers, or the rights of Indigenous peoples overall?

Mr. O'Dea: I turn to Doug Wentzell, who is our regional director general for the Maritimes, to provide a specific example in this case. I know that they have close relationships with the province.

Mr. Wentzell, will you be able to speak to that?

Mr. Wentzell: Thank you, senator, for the question.

I would add a couple of things. We work very closely not only with provincial colleagues, but with a number of colleagues across the federal family as well in terms of supporting the implementation of the rights.

We have a formal coordination committee that meets twice a week. This is to deal with not just how we support greater awareness of Indigenous rights, and how they are exercised, but also the core, fundamental issues of ensuring safety on the water.

We work with RCMP colleagues. We work with colleagues across various enforcement agencies to coordinate capacity and assets to support harvesters on the water as they fish, and to support an orderly, well-managed fishery.

The education piece, the thing I would add is that we are working closely with all partners across jurisdictions, but I would say specifically with Indigenous governments, because we are talking about their rights.

We have some good examples in our region where we have worked to offer one with the Peskotomuhkati Nation at Skutik where we have supported a summit about a year ago where the nation was able to engage, not just within their community, but outside of their community to bring people together and talk about why rights are important, what they mean and how they transcend even the act of fishing because, as much as there is the right to fish that is predicated on the fact that there are fish.

They were able to talk about the importance of conservation and fish passage, and why the community is so active in that regard. That public dialogue that those fostered, and the social media coverage we were able to generate as a result of it, were positive and something we are looking to duplicate across communities. Again, that brought together provincial and federal

Voilà en partie pourquoi nous nous sommes concentrés sur l'approche de gré à gré entre le vendeur et l'acheteur et que nous avons investi dans des programmes visant à obtenir l'accès nécessaire par l'entremise de ce mécanisme.

La sénatrice Cordy : L'éducation est un champ de compétence provincial. Collaborez-vous avec les provinces pour créer au sein du système scolaire des programmes qui abordent les droits des pêcheurs autochtones ou les droits des Autochtones de manière générale?

M. O'Dea : Je passe la parole à Doug Wentzell, notre directeur général pour la région des Maritimes, afin qu'il donne un exemple précis. Je sais que l'équipe travaille étroitement avec la province.

Monsieur Wentzell, pourriez-vous aborder le sujet?

M. Wentzell : Merci, madame la sénatrice, pour la question.

J'ajouterais quelques commentaires. Nous travaillons très étroitement non seulement avec nos collègues de la province, mais aussi avec un certain nombre de collègues de la famille fédérale pour appuyer la mise en œuvre des droits.

Nous avons un comité de coordination officiel qui se réunit deux fois par semaine pour travailler non seulement à accroître la sensibilisation aux droits des Autochtones et à l'exercice de ces droits, mais aussi à la question fondamentale de la sécurité en mer.

Nous collaborons avec les collègues de la Gendarmerie royale du Canada et avec ceux de différents organismes d'exécution pour coordonner la capacité et les actifs visant à soutenir les pêcheurs dans l'exercice de leurs activités en mer et à assurer une gestion saine et ordonnée des pêches.

En ce qui concerne l'éducation, j'ajouterais que nous travaillons étroitement avec tous les partenaires de tous les paliers, mais plus particulièrement avec les gouvernements autochtones, puisqu'il s'agit de leurs droits.

Il existe de bons exemples dans notre région. Nous avons travaillé avec la nation Peskotomuhkati le long de la rivière Skutik pour appuyer un sommet, il y a environ un an. La nation a été en mesure de mobiliser des efforts non seulement au sein de sa communauté, mais aussi à l'extérieur, pour rassembler les gens et discuter des droits et de leur importance, de leur signification, et du fait que ces droits vont au-delà du simple geste de pêcher, car pour qu'il y ait droit de pêche, il doit aussi y avoir du poisson.

Les participants ont pu parler de l'importance de la conservation et des passes migratoires, et des raisons pour lesquelles la communauté est si active à cet égard. Le dialogue public et la couverture médiatique ainsi produits ont été positifs. Nous cherchons à reproduire l'expérience dans d'autres communautés. Cet événement a rassemblé les partenaires

partners, but really focused and led by the community, so I would offer that as one example.

Senator Cordy: Thank you.

Senator R. Patterson: You are making progress, that's very obvious. But as we said, it has been many years. As we move truly into the era of reconciliation with Indigenous peoples, we know their ability to sustain their lives is going to be very important.

One of the other things we have heard from witnesses specifically relates to governance. As I'm trying to wrap my head around where this is, we certainly have Canadian agreements on anti-racism. We have to keep in mind that Canada is a signatory to the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, which takes it to a higher level. Ultimately, Indigenous people are their own nations who negotiate with the Government of Canada.

As we move forward, one of the things we are hearing is that we are having two conversations on two different levels. We know that the Government of Canada has the right to place the responsibility to negotiate with the department of their choice, but I think what seems to be missing in the discussions is how we actually establish what those rights are. It's fine to say co-development and co-design, but determining rights and what that means — we're good. As executioners at the department level, we do that. One of the recommendations that came out was that the governance, especially for disputes, is something outside of Fisheries. In terms of Crown-Indigenous Relations, shouldn't the governance of Indigenous rights to fishing, in alignment with what we have set out, be negotiated outside of Fisheries? If there is an issue, then you have an arbitrator so that you are not creating the policy, applying the policy, enforcing and adjudicating.

I would like to know what your thoughts are on whether Fisheries is the place to do the determination of nation-to-nation negotiations, because when I hear these discussions, we are slipping between rights-based and privilege-based. We seem to swing far more toward privilege-based and, "I can take it away from you." That is a statement, not a judgment. I want to get your thoughts on where the true decision on what rights means should sit, and does it belong with Crown-Indigenous Relations?

Mr. O'Dea: Thank you for the question. Nation-to-nation agreements employ a multi-departmental approach that is intended to recognize the distinct roles and responsibilities of each department. DFO works very closely with other departments to advance that whole-of-government approach, and in particular, that does involve working on a very close, ongoing

provinciaux et fédéraux, mais c'est la communauté qui l'a dirigé et qui a fait l'objet des discussions. Je le donnerais comme exemple.

La sénatrice Cordy : Merci.

La sénatrice R. Patterson : Vous faites manifestement des progrès. Mais comme nous l'avons dit, de nombreuses années ont passé. Nous savons, à mesure que nous avançons véritablement dans l'ère de la réconciliation avec les peuples autochtones, que leur capacité à subvenir à leurs besoins aura une grande importance.

Les témoins, par ailleurs, nous ont parlé précisément de gouvernance. J'essaie de bien analyser l'état des lieux; il existe des ententes canadiennes de lutte contre le racisme. Il nous faut garder à l'esprit que le Canada a signé la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, ce qui lui donne une plus grande portée. En fin de compte, les peuples autochtones sont des nations qui négocient elles-mêmes avec le gouvernement du Canada.

Nous entendons dire, à mesure que nous avançons, qu'il y a deux discussions à deux niveaux différents. Nous savons que le gouvernement du Canada a le droit de donner au ministère de son choix la responsabilité des négociations, mais à mon avis, la lacune des discussions réside dans la manière d'établir les droits en question. On peut parler de développement conjoint et de conception conjointe, mais la détermination des droits et ce que cela veut dire — pour nous, ça va. C'est ce que font les exécutants à l'échelle ministérielle. Il a été recommandé que la gouvernance, surtout en ce qui concerne les différends, soit externe au ministère des Pêches. Sur le plan des relations entre la Couronne et les Autochtones, la gouvernance des droits de pêche des peuples autochtones ne devrait-elle pas être négociée à l'extérieur du ministère, pour cadrer avec les droits établis? Ainsi, s'il y a un problème, il y a un arbitre, et cela fait en sorte que ce n'est pas la même instance qui crée et applique la politique, et résout les conflits qui s'y rapportent.

J'aimerais savoir si vous pensez que le ministère des Pêches est la bonne instance pour prendre des décisions relatives aux négociations de nation à nation, parce que quand j'entends ces discussions, je constate qu'on les fonde soit sur les droits, soit sur les privilèges. On semble favoriser bien davantage les privilèges et menacer de les retirer. Il s'agit d'une affirmation, pas d'un jugement. J'aimerais savoir où, à votre avis, doivent se prendre véritablement les décisions relatives à la signification des droits. Est-ce au ministère des Relations Couronne-Autochtones?

M. O'Dea : Je vous remercie de la question. Les ententes de nation à nation s'appuient sur une approche pluriministérielle qui vise à reconnaître les rôles et responsabilités distincts de chaque ministère. Le ministère des Pêches et des Océans, ou MPO, travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères pour faire progresser cette approche pangouvernementale, ce qui

basis with Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada. That would happen at the headquarters level and, as our colleague Mr. Wentzell mentioned, in respect of the ongoing work at the regional level.

DFO's regulation or regulatory role in respect of rights-based fishing is consistent with the minister's statutory powers, and as this committee would very much appreciate, it is a highly complex area of competency where, as a regulator, the department has the resources to tackle those questions. But we recognize that when it comes to the establishment of a right and the understanding of treaty mechanisms and non-treaty mechanisms that we need to depend on and work very closely with our friends at Crown-Indigenous Relations to make sure our approaches are consistent with the broader frame of rights that they would seek to pursue.

In that respect, you spoke about the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. Interestingly, that effort is actually being led by the Department of Justice and it is a very big enterprise. There are some 1,300 actions that nations and Indigenous partners have identified that they would like to see pursued as a matter of priority in the government's initial action plan. DFO has been identified for the lead on six of those actions. That will be a very important parallel discussion to what's happening in the direct context of moderate livelihood fishing with an interest and commitment to pursue amendments and reforms to fisheries legislation, regulation and policies where they may be inconsistent with visions that First Nations or other Indigenous groups have around the exercise of their rights, whether those be constitutional or treaty. That action plan is intended to be released in June, and will provide an overarching, whole-of-government plan where DFO will have a particular role in working with nations to advance it.

Senator R. Patterson: I come from Ontario, and as I was saying a little bit earlier, we met with the Great Lakes Fishery Commission.

One thing I asked them was about inland fisheries. I know that's not the subject of this report here, as when we talk about complex jurisdictional issues, as well as the fact that Indigenous peoples have a relation with the Crown as opposed to the province or with the United States of America.

I'm wondering how DFO helps facilitate what is really a federal responsibility in terms of treaty rights for Indigenous people on the Great Lakes because there are fisheries on the Great Lakes, recognizing jurisdictionally as provincial. There are

suppose notamment une collaboration étroite et constante avec le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord. Cela se fait à l'administration centrale et, comme l'a mentionné notre collègue, M. Wentzell, des travaux sont en cours à l'échelle régionale.

La réglementation ou le rôle réglementaire du MPO en ce qui concerne les pêches fondées sur les droits est conforme aux pouvoirs législatifs conférés à la ministre et, comme le comité le sait fort bien, il s'agit d'un domaine de compétence très complexe dans lequel le ministère, en tant qu'organisme de réglementation, dispose des ressources nécessaires pour s'attaquer à ces questions. Toutefois, nous reconnaissons que lorsqu'il s'agit d'établir un droit et de comprendre les mécanismes conventionnels et non conventionnels, nous devons dépendre de nos collègues du ministère des Relations Couronne-Autochtones et travailler en étroite collaboration avec eux pour nous assurer que nos approches sont conformes au cadre plus large des droits qu'ils s'emploient à défendre.

À cet égard, vous avez parlé de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Il est intéressant de noter que cet effort est en fait mené par le ministère de la Justice et qu'il s'agit d'une très grande initiative. Les nations et les partenaires autochtones ont recensé quelque 1 300 mesures qu'ils souhaiteraient voir mises en œuvre en priorité dans le cadre du plan d'action initial du gouvernement. Le MPO a été désigné ministère responsable de six mesures. Ce sera une discussion très importante qui aura lieu parallèlement au travail effectué dans le contexte direct des pêches à des fins de subsistance convenable. Le tout reposera sur la volonté et la détermination de modifier et de réformer les lois, les règlements et les politiques sur les pêches si on y décèle une éventuelle incompatibilité avec les visions des Premières Nations ou d'autres groupes autochtones concernant l'exercice de leurs droits, qu'il s'agisse de droits constitutionnels ou de droits issus de traités. Ce plan d'action, qui devrait être publié en juin, constituera un plan global pour l'ensemble du gouvernement, et le MPO jouera un rôle particulier en collaborant avec les nations pour faire avancer le dossier.

La sénatrice R. Patterson : Je viens de l'Ontario et, comme je le disais un peu plus tôt, nous avons rencontré les membres de la Commission des pêcheries des Grands Lacs.

Je leur ai notamment posé une question sur les pêches intérieures. Je sais que ce n'est pas le sujet du rapport à l'étude, car nous parlons de questions de compétence complexes, d'autant plus que les peuples autochtones ont une relation avec la Couronne plutôt qu'avec la province ou les États-Unis d'Amérique.

Je me demande comment le MPO aide à faciliter ce qui constitue vraiment une responsabilité fédérale en matière de droits issus de traités pour les peuples autochtones des Grands Lacs parce qu'il y a des zones de pêche dans les Grands Lacs qui

international and there are all these different borders, but you have a federal entity in there, which are the rights of Indigenous people.

Do you have any input on how that is managed by DFO? How do you support Indigenous fishers in there? From what I was told yesterday, it happens to be very good people, whether it be the commissioners appointed by Ontario, et cetera, who include them in discussions, but a haphazard approach to Indigenous people fishing in the Great Lakes should be consistent with what we do in our coastal areas.

Mr. O'Dea: It's a very good question. It's a slightly different context than the nations we are speaking to where there is a particular set of historic treaties. In the Great Lakes region, the management of inland fisheries is largely a responsibility delegated to the province by instruments within the Fisheries Act. We have a series of regulations for the fishery in Ontario that we work on with the province, and in that exercise of regulatory development, we have the opportunity to ensure that there is an alignment of the obligations that rest on the federal government with respect to the Fisheries Act and that those cascade to what the province executes or performs on our behalf.

In respect to Indigenous participation in Great Lakes fisheries, the province does take on the direct role to manage those relations. I have not heard particular challenges in terms of the involvement of nations in that exercise, but certainly if there were, it would be appropriate for nations to flag those either to the Government of Ontario or ourselves directly, and we would work with the Government of Ontario to make sure that those were addressed appropriately. Of course, in the context of the Great Lakes fishery, we do have a co-management regime with the U.S., particularly around the eradication of the sea lamprey. That is a very important ongoing exercise and one that has had a huge value to the preservation of Great Lakes fisheries over the past 17 years.

Senator R. Patterson: Thank you. That was good information. I have other questions about lamprey eels, but I will save that for another time.

Senator McPhedran: Thank you for making the time to be here and to have so many of your colleagues available. I want to go back to points that have been raised related to the rights-based fisheries concerns that this whole committee has articulated pretty clearly in our report, *Peace on the Water*.

I hear you, Mr. O'Dea, referencing the Crown-Indigenous Relations interaction. I'd like to know more about what this actually looks like in practical terms. Who is doing the liaison?

sont reconnues comme étant de compétence provinciale. On y trouve toutes ces différentes frontières, y compris des frontières internationales, mais il y a aussi une entité fédérale là-bas, et ce sont les droits des peuples autochtones qui sont en jeu.

Avez-vous une idée de la manière dont le MPO gère ces zones de pêche? Comment appuyez-vous les pêcheurs autochtones de la région? Selon ce qu'on m'a dit hier, il y a des gens très compétents, dont les commissaires nommés par l'Ontario, qui les font participer aux discussions, mais l'approche décousue à l'égard des Autochtones qui pêchent dans les Grands Lacs doit être corrigée afin qu'elle corresponde à ce que nous faisons dans nos zones côtières.

M. O'Dea : C'est une très bonne question. Le contexte est légèrement différent de celui des nations auxquelles nous nous adressons, car il s'agit de nations qui font l'objet d'un ensemble particulier de traités historiques. Dans la région des Grands Lacs, la gestion des pêches intérieures est en grande partie une responsabilité déléguée à la province par les textes réglementaires afférents à la Loi sur les pêches. Nous travaillons avec la province sur une série de règlements pour les pêches en Ontario et, dans le cadre de cet exercice d'élaboration de règlements, nous avons l'occasion de nous assurer qu'il y a un alignement des obligations qui relèvent du gouvernement fédéral aux termes de la Loi sur les pêches et que le tout se reflète dans ce que la province effectue en notre nom.

Pour ce qui est de la participation des Autochtones aux pêches dans les Grands Lacs, la province joue un rôle direct dans la gestion de ces relations. Je n'ai pas entendu parler de défis particuliers en ce qui concerne la participation des nations à cet exercice, mais le cas échéant, il serait certes approprié que les nations les signalent soit au gouvernement de l'Ontario, soit à nous-mêmes directement, et nous travaillerions avec le gouvernement de l'Ontario pour veiller à ce que ces questions soient traitées de façon efficace. Bien entendu, dans le contexte des pêches dans les Grands Lacs, nous avons un régime de cogestion avec les États-Unis, notamment pour l'éradication de la lamproie marine. Il s'agit d'un travail continu très important, qui a eu une incidence considérable sur la préservation des pêches dans les Grands Lacs au cours des 17 dernières années.

La sénatrice R. Patterson : Je vous remercie. Ce sont là des renseignements utiles. J'ai d'autres questions sur les lamproies, mais ce sera pour une autre fois.

La sénatrice McPhedran : Je vous remercie d'avoir pris le temps de venir ici, accompagné d'un si grand nombre de vos collègues. Je voudrais revenir sur les points qui ont été soulevés concernant les préoccupations liées aux pêches fondées sur les droits, préoccupations que notre comité a exprimées très clairement dans notre rapport intitulé *Paix sur l'eau*.

Monsieur O'Dea, je vous ai entendu parler de l'interaction avec le ministère des Relations Couronne-Autochtones. J'aimerais en savoir plus sur ce que cela signifie concrètement.

Who is responsible for those communications between Crown-Indigenous Relations and Fisheries and Oceans? What are the targets? What are the measurements that you're using to determine whether these interactions are actually creating the outcomes that will we all need to see?

Mr. O'Dea: Mr. Burns, I'm going to ask you to speak to the specifics of the operational development. I would say from a policy development perspective, we work very closely with Crown-Indigenous Relations to make sure that our go-forward approaches are framed in a way that, to the previous senators' questions, are consistent with our obligations under the UNDA and otherwise, but in terms of the operational perspective in the day-to-day working with nations my colleague and regional colleagues may have more to say.

Mr. Burns: I can tell you that our negotiators and my staff in the organization who have daily interactions with Indigenous communities and work with them on their vision specifically related to the fishery are very actively integrated with folks at Crown-Indigenous Relations, with ongoing dialogue, partnership and governance internal to the federal government to ensure that there is a whole-of-government approach to the interaction with nations.

In some instances, the nations primarily focus is on the fishery. So the primary interface with those nations would be with DFO. In other instances, nations have a broader set of objectives where it might be more appropriate for that interface to be led by CIRNAC.

In the case of the 35 —

Senator McPhedran: Did I hear, "might be appropriate," which means it is not currently the case?

Mr. Burns: No, it is the case now. In terms of the 35 treaty nations specifically related to the report, those nations work directly with DFO when it comes to aspects related to their fishery objectives. Indeed, all 35 of those nations work directly with DFO with respect to their Atlantic-integrated commercial fishery initiative funding and the access funding that comes through that program.

We're very pleased that we've worked closely with them, and now all 35 of those nations are engaged directly with the department on that.

In terms of their access to food, social and ceremonial fisheries, those would be discussions that nations would have directly with the department as well. When it comes to the

Qui assure la liaison? Qui est responsable de la communication entre le ministère des Relations Couronne-Autochtones et le ministère des Pêches et des Océans? Quels sont les objectifs? Quels critères utilisez-vous pour déterminer si ces interactions produisent bel et bien les résultats que nous attendons tous?

M. O'Dea : Monsieur Burns, je vais vous demander de parler des aspects précis du développement opérationnel. Je dirais que, du point de vue de l'élaboration des politiques, nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère des Relations Couronne-Autochtones pour nous assurer que nos approches futures sont formulées d'une manière qui est conforme — et cela rejoint les questions des sénateurs précédents — à nos obligations en vertu de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, entre autres. Pour ce qui est de la perspective opérationnelle dans le travail quotidien avec les nations, mes collègues pourront peut-être vous en parler davantage.

M. Burns : Je peux vous dire que nos négociateurs et les membres de mon personnel au sein de l'organisation, qui ont des interactions quotidiennes avec les communautés autochtones et qui travaillent avec elles sur leur vision précise en matière de pêches, collaborent très activement avec les gens du ministère des Relations Couronne-Autochtone. Cela se fait grâce à un dialogue continu, à un partenariat et à une gouvernance interne au sein du gouvernement fédéral afin de veiller à ce que l'interaction avec les nations repose sur une approche pangouvernementale.

Dans certains cas, les nations se concentrent principalement sur les pêches. L'interface principale avec ces nations sera donc le MPO. Dans d'autres cas, les nations ont un ensemble plus vaste d'objectifs, et il serait plus approprié que cette interface soit dirigée par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, ou RCAANC.

Dans le cas des 35...

La sénatrice McPhedran : Avez-vous bien dit « il serait plus approprié », ce qui signifie que ce n'est pas le cas actuellement?

M. Burns : Non, c'est déjà le cas. En ce qui concerne les 35 nations signataires de traités précisément visés par le rapport, elles travaillent directement avec le MPO lorsqu'il s'agit d'aspects liés à leurs objectifs en matière de pêches. En effet, ces 35 nations travaillent directement avec le MPO pour le financement de l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et le financement de l'accès qui en découle.

Nous sommes très heureux d'avoir travaillé en étroite collaboration avec elles, et maintenant les 35 nations communiquent directement avec le ministère dans ce dossier.

Pour ce qui est de l'accès aux pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles, les nations auraient ces discussions, là encore, directement avec le ministère. Lorsqu'il s'agit d'aspects

fisheries aspects, DFO is the lead and the face of the federal government with those nations. However, in all instances, we are closely aligned with CIRNAC at all levels, from the working level straight on up. There are regular engagement and coordination in order to have that whole-of-government approach.

Senator McPhedran: Thank you for that. I'm just trying to understand more deeply the answers that you've given. I have two questions that I think are connected.

First, when you talk about Fisheries and Oceans being the interface directly with the 35 nations that are involved, what is the interaction between any of those nations and CIRNAC, or must they go through Fisheries and Oceans in order to engage? That's question one.

Question two, for those who are actively engaged and responsible in the management levels within Fisheries and Oceans in regard to our current discussion, how many identify as Indigenous?

Mr. Burns: I can answer the first question. Mr. O'Dea might be able to answer the second question.

In terms of the interactions between First Nations and the Government of Canada, we don't take an approach where nations are restricted as to whom they can engage with. We seek to have a whole-of-government approach. For example, the Reconciliation Framework Agreements are a whole-of-government discussion. We work directly with and have internal governance structures within the Government of Canada to ensure that those interactions reflect a whole-of-government approach.

No, none of the 35 nations has to go through DFO. We would seek to work with the nations to ensure that, from a whole-of-government perspective, the right officials are available to be engaged in order to discuss a particular right or issue. If it's related to fisheries already, the appropriate officials would be at DFO. If it's related to something else, they might be somewhere else.

Senator McPhedran: If I'm understanding that answer correctly, there have been or there could be direct interactions between any of the nations, singularly or collectively, directly with CIRNAC on matters of the rights-based fishery.

Mr. Burns: I couldn't speak to what discussions have occurred with CIRNAC, but it is —

Senator McPhedran: [Technical difficulties]

liés aux pêches, le MPO est le ministère responsable et le représentant du gouvernement fédéral auprès de ces nations. Toutefois, dans tous les cas, nous collaborons de près avec RCAANC à tous les échelons, du niveau opérationnel jusqu'aux niveaux supérieurs. Nous misons sur une communication et une coordination régulières pour assurer cette approche pangouvernementale.

La sénatrice McPhedran : Je vous remercie. J'essaie de mieux comprendre les réponses que vous avez données. J'ai deux questions qui, à mon avis, sont interreliées.

Premièrement, lorsque vous dites que le ministère des Pêches et des Océans est l'interface directe avec les 35 nations, quelle est l'interaction entre ces nations et RCAANC, ou doivent-elles passer par le ministère des Pêches et des Océans pour nouer un dialogue? Voilà ma première question.

Deuxième question : parmi les gestionnaires au sein du ministère des Pêches et des Océans qui jouent un rôle actif et qui assument des responsabilités en ce qui concerne l'objet de notre discussion actuelle, combien s'identifient comme Autochtones?

M. Burns : Je peux répondre à la première question. M. O'Dea pourra peut-être répondre à la seconde.

En ce qui concerne les interactions entre les Premières Nations et le gouvernement du Canada, nous n'adoptons pas une approche qui impose des restrictions aux nations quant aux entités avec lesquelles elles peuvent collaborer. Nous cherchons à adopter une approche pangouvernementale. Par exemple, les accords-cadres de réconciliation font l'objet d'une discussion pangouvernementale. Nous travaillons directement avec le gouvernement du Canada et nous disposons de structures de gouvernance interne pour veiller à ce que ces interactions reflètent une approche pangouvernementale.

Non, aucune des 35 nations n'est obligée de passer par le MPO. Nous cherchons à travailler avec les nations de telle sorte que, du point de vue pangouvernemental, nous puissions mettre à leur disposition les bons fonctionnaires pour discuter d'un droit ou d'une question en particulier. S'il s'agit d'une question liée aux pêches, les fonctionnaires compétents se trouveront sans doute au ministère des Pêches et des Océans. Si cela concerne un autre sujet, il faudra peut-être voir ailleurs.

La sénatrice McPhedran : Si je comprends bien cette réponse, il y a déjà eu ou il pourrait y avoir des interactions directes entre l'une ou l'autre des nations, individuellement ou collectivement, et le RCAANC sur des questions se rapportant aux pêches fondées sur les droits.

M. Burns : Je ne peux pas me prononcer sur les discussions qui ont eu lieu avec RCAANC, mais c'est...

La sénatrice McPhedran : [Difficultés techniques]

Mr. Burns: I don't have knowledge as to whether those discussions occur, but I can say that the Minister of Fisheries and Oceans' primary responsibility is related to fisheries. DFO is engaged in those discussions on a regular basis and works directly with CIRNAC on that.

Mr. O'Dea: To the question of Indigenous representation within DFO, we undertake active work to recruit and retain Indigenous employees across our workforce, including at the executive level. Within the particular region in question here, in the Maritimes, Indigenous people are represented in every occupational group but one. We're still seeking to build that representation in the research scientist community, but otherwise there is representation across the board. It is likewise in other areas, such as the Quebec and Gulf region. We can provide more specific statistics to that measure.

Senator McPhedran: Please send to the committee the actual numbers and where they are placed within the executive management cohort.

Mr. O'Dea: We can provide that.

Mr. Burns: Senator, I would add one final point. At the main negotiating table, when we are negotiating the rights reconciliation agreement, DFO and CIRNAC are represented at the table, along with the Indigenous communities. So there is that direct interaction.

Senator McPhedran: Is there a lead as between DFO and CIRNAC in those discussions?

Mr. Burns: I don't think that is the approach that's taken. It's a whole-of-government presence.

Senator McPhedran: Thank you.

The Chair: Senator Patterson, you had some follow-up questions, but you're good now? Okay.

I want to thank our witnesses for their presentation this morning and for their answers to the questions from our senators. I would reiterate that any information that you were asked for, could you get it to our committee as soon as you possibly can, to assist us with our work. Thank you.

(The committee adjourned.)

M. Burns : Je ne sais pas si ces discussions ont lieu, mais je peux dire que la responsabilité première du ministre des Pêches et des Océans concerne les pêches. Le MPO participe régulièrement à ces discussions et travaille directement avec RCAANC à ce sujet.

M. O'Dea : Pour ce qui est de la représentation des Autochtones au sein du MPO, nous travaillons activement à recruter et à retenir des employés autochtones dans l'ensemble de notre personnel, y compris au niveau de la direction. Dans la région en question, soit les Maritimes, les Autochtones sont représentés dans tous les groupes professionnels, sauf un. Nous cherchons encore à établir cette représentation au sein du groupe des chercheurs scientifiques, mais sinon, il y a une représentation de portée générale. C'est également le cas dans d'autres régions, comme celle du Québec et du Golfe. Nous pouvons vous fournir des statistiques plus précises à ce sujet.

La sénatrice McPhedran : Veuillez s'il vous plaît transmettre au comité les chiffres exacts, tout en précisant les postes qu'ils occupent au sein de la haute direction.

M. O'Dea : C'est noté.

M. Burns : Sénatrice, permettez-moi d'ajouter un dernier point. À la table de négociation principale, lorsque nous négocions l'entente de réconciliation et de reconnaissance des droits, le MPO et RCAANC y sont représentés, aux côtés des communautés autochtones. Il y a donc une interaction directe.

La sénatrice McPhedran : Y a-t-il un ministère responsable, que ce soit le MPO ou RCAANC, dans le cadre de ces discussions?

M. Burns : Je ne pense pas que ce soit l'approche adoptée. Il s'agit d'une présence pangouvernementale.

La sénatrice McPhedran : Je vous remercie.

Le président : Sénatrice Patterson, vous aviez des questions complémentaires à poser, mais ce n'est plus nécessaire maintenant? D'accord.

Je tiens à remercier nos témoins de leurs déclarations ce matin et de leurs réponses aux questions des sénateurs. À titre de rappel, je vous prie de faire parvenir au comité, dans les plus brefs délais, toute information qui vous a été demandée afin de nous aider à accomplir notre travail. Je vous remercie.

(La séance est levée.)